

Huang Xiaoling, Wang Wenxin
Université des Etudes internationales de Shanghai

L'enseignement de la traduction débute sous la forme de cours de version en troisième année de spécialité Langue et Littérature françaises. Chargés depuis trois ans de cet enseignement, les auteurs de cet article lui ont donné une nouvelle conception en l'organisant en dix leçons en vue d'initier les étudiants aux principes de la traduction et de les aider, pendant les heures de cours données, à acquérir une méthode de traduction des textes de différents styles.

1. Situation de départ

Selon la tradition de l'enseignement du français dans les universités chinoises, des exercices de traduction (version et thème) sont prescrits aux étudiants dès les premières leçons après l'apprentissage de la phonétique. Or la traduction ne s'enseigne comme cours proprement dit qu'en deuxième cycle (troisième et quatrième années): un programme national et la tradition veulent que les facultés de français instaurent l'enseignement de la traduction du français en chinois (cours de version) pour la troisième année et celui de la traduction du chinois en français (cours de thème) pour la quatrième.¹

A l'Université des Etudes internationales de Shanghai, le cours de version se donne à raison de 2 heures² par semaine et en moyenne 72 heures toute l'année. Quant au cours de thème, il se donne en 36 heures au total, pendant le premier semestre de la quatrième année, parallèlement à un cours d'interprétation. Pour l'année 2005 - 2006, le cours de version a été suivi par 71 étudiants divisés en deux groupes, et le cours de thème par 38 étudiants divisés en deux groupes également.

Ces deux cours ont une appellation pédagogique formelle à l'Université des Etudes internationales (sans doute comme dans d'autres universités): ils sont intitulés: «Théories et pratique de la traduction».

Cependant, pendant une longue période, le cours de version n'était digne de ce nom qu'à moitié, parce qu'il se limitait à la *pratique*, à faire traduire des textes choisis aux étudiants et à corriger leurs traductions. Il réservait d'ailleurs une place prédominante aux textes littéraires et se contentait parfois des exercices de version donnés par le manuel de français, qui sont conçus plutôt pour pratiquer les connaissances (grammaire, vocabulaire) apprises dans les leçons du manuel que pour enseigner la traduction proprement dite. Ce cours demandait alors à être revalorisé sur les deux plans.

A ces observations s'ajoutent les suivantes: d'une part, l'effectif des étudiants s'est fortement accru et à la rentrée 2003 en effet,, la Faculté de français

de l'Université des Etudes internationales en a recruté deux fois plus qu'à la précédente rentrée; d'autre part, les débouchés des étudiants ont connu une grande diversification pour concerner aujourd'hui de nombreux métiers du secteur public et du secteur privé. Ces faits ont accentué l'insuffisance du nombre d'heures de cours consacrées à la traduction et remis en question la spécificité littéraire du cours.

2. Revalorisation du cours de version

Toutes ces observations nous ont poussés à rechercher, à la rentrée 2003, une nouvelle approche pour ce cours. Nous désirions mettre l'accent sur le volet «théorique» de ce cours. Selon nous, il ne s'agirait point d'enseigner aux étudiants la traductologie au sens strict de ce mot, enseignement qui relève du 3^e cycle, mais de recourir aux éléments traductologiques pour s'orienter dans la documentation pédagogique et organiser les travaux pratiques. L'enseignant pourrait toutefois, au bon moment de la classe, faire un point théorique ou une citation pour éclairer le message qu'il veut passer aux élèves. En tout cas, l'objectif du cours serait de former chez les étudiants une compétence, de les sensibiliser à d'éventuelles difficultés de traduction créées par les différences entre les deux langues et, pour trouver une solution à ces difficultés, de les mener sur une bonne voie de recherche.

Ainsi le cours de version a-t-il été revalorisé et au bout de deux d'années d'essai, il se compose actuellement (l'année 2005 - 2006) des dix leçons suivantes:

leçon I: Démarches fondamentales du travail de traduction écrite (5 h)

leçon II: Compréhension du texte à traduire et consultation de dictionnaires (7 h)

leçon III: Comparaison entre les deux langues et traduction (15 h)

leçon IV: Traduction des textes de style administratif, commercial ou journalistique (10 h)

leçon V: Traduction des textes littéraires (8 h)

Révision mi-semestrielle (2 h)

leçon VI: Traduction des textes scientifiques et techniques (8 h)

leçon VII: Cultures et traduction (6 h)

leçon VIII: Normes pour la traduction écrite (4 h)

leçon IX: Rapport entre la traduction écrite, la traduction orale et d'autres travaux de langue (2h)

leçon X: Traducteurs renommés et points de vue sur la traduction (2 h)

Révision générale (3 h)

2.1. Leçon I - Démarches à suivre

La première leçon du cours consiste à développer de bonnes habitudes chez les étudiants. Ceux-ci tendaient dans leurs exercices de traduction du premier cycle à prendre la plume dès que le texte à traduire leur avait été présenté et, pour chaque mot qu'ils ne connaissaient pas, à copier le terme donné par leur dictionnaire français-chinois. Ils risquaient ainsi de produire une interprétation erronée du texte et des erreurs dans la composition du texte chinois. Par exemple, le titre suivant d'un article d'un magazine français: *Fabrication du jeune Français*³, qui signifie «Formation des jeunes Français», certains étudiants ont donné une traduction signifiant «Fabrication (au sens propre) faite par le jeune Français». Nous croyons donc primordial d'encadrer les exercices de nos apprenants traducteurs par une série de démarches ou de procédés, tout en admettant qu'un traducteur expérimenté peut avoir sa propre manière de travailler. En nous inspirant de la méthode de Feng Baicai⁴, nous avons proposé à nos étudiants les démarches suivantes:

- a. Lire le texte à traduire dans sa totalité et à maintes reprises (au moins deux) et se renseigner autant que possible sur son style, sur son auteur et sur l'arrière-plan de sa composition (en particulier pour les textes littéraires);
- b. Relever les mots et les phrases non compris et procéder à des consultations (dictionnaires de langues, professeurs), à des analyses grammaticales pour en saisir le sens - Solution des difficultés linguistiques;
- c. Relever les noms propres, abréviations, proverbes, adages, citations, termes techniques et procéder à des consultations (encyclopédies, ouvrages spécialisés, professeurs, experts ou camarades aînés) pour en connaître la personne ou l'objet - Solution des difficultés culturelles et techniques;
- d. Elaborer une première traduction et corriger ce brouillon en le confrontant avec le texte original;
- e. Mettre en valeur les mots du texte traduit en veillant à la bonne ponctuation.
- f. Rédiger et joindre des notes;
- g. Recopier le texte traduit au net (à la machine si possible) et le présenter au professeur.

Ces démarches ont été mises en œuvre en classe à l'aide de textes que l'enseignant ou ses anciens élèves avaient traduits.

2.2. Leçon II - Compréhension du texte

Les étudiants apprennent dans cette leçon à se poser des questions et à en poser à d'autres (professeur, camarades aînés, etc.) sur la compréhension du texte à traduire ainsi qu'à consulter des ouvrages de référence, dont notamment les dictionnaires. L'utilisation de quelques dictionnaires courants (*Petit Robert*, *Hachette encyclopédique*, *Dictionnaire français-chinois*⁵...) leur a été montrée.

Deux ouvrages ont servi de référence à l'enseignement de cette leçon: *Eléments de la traduction français-chinois* de Zheng Fuxu⁶ et *La lexicologie* d'Aïno Niklas-Salminen.⁷

*Le trésor de la langue française informatisé*⁸ a par ailleurs fourni des exemples à la démonstration en classe, tels que le verbe «nourrir»: une dizaine de phrases d'exemple de l'entrée «nourrir» du *Trésor* ont été rassemblées et données aux étudiants comme exercices de traduction, pour leur montrer qu'un mot selon ses acceptions différentes peut être traduit par des termes différents. Nous apprécions beaucoup la fonction «Peindre les objets suivants (auteur d'exemple, code grammatical, définition, indicateur, synonyme/antonyme,...)» du *Trésor*, laquelle transforme les pénibles travaux d'indication de ces objets aux élèves en un jeu qui anime, voire amuse la classe.

2.3. Leçon III - Comparaison entre les deux langues

Le chinois et le français sont deux langues très différentes, ce qui est susceptible de créer de grandes difficultés pour traduire de l'une vers l'autre. La syntaxe française est très formelle, marquée à l'aide d'un système assez complet de terminaisons, conjonctions, prépositions, participes, pronoms et adverbes. Par contre, le chinois est très pauvre en ces unités de liaison et recourt plutôt à l'ordre et aux sens des mots pour construire une phrase. Ainsi les phrases aussi complexes que celle-ci pourraient bien constituer une difficulté pour nos apprenants traducteurs:

*C'est l'illustration d'une société dite de «consommation», qui, perdant de vue la satisfaction des besoins ou des aspirations de l'homme, l'entraîne dans un engrenage dont il est la victime, alors qu'il devrait être le bénéficiaire de biens de plus en plus satisfaisants, à la production desquels il participe pourtant pleinement.*⁹

Une étude comparative des deux langues en vue de faciliter la traduction dans le domaine de la syntaxe, ainsi que dans celui de la sémantique est fondamentale et c'est ce qu'a réalisé le professeur Zheng Fuxu dans ses *Éléments de la traduction français-chinois*, dont la majorité des pages sont consacrées à cet objectif: pronoms, prépositions, phrases simples, relatives, participes, appositions, négatives et affirmatives, voix active et passive, noms et prénoms de personnes, chiffres.... L'étude de M. Zheng est exhaustive et riche d'enseignements. Des exercices sont en outre proposés après chaque chapitre.

C'est à partir de cet ouvrage que nous avons conçu la troisième leçon, en y ajoutant nos réflexions et en renouvelant une partie des exemples et des exercices.

2.4. Leçons IV, V et VI - Classement des textes

Le raisonnement pour ce classement est simple. D'abord, d'une manière générale, les étudiants auront à traduire dans leur future vie professionnelle plutôt des documents administratifs, commerciaux, techniques ou articles de presse que des oeuvres littéraires. Aussi nous devons réserver dans notre cours une place importante à ces documents et articles, tout en y maintenant une culture littéraire que nous trouvons fondamentale pour tous les métiers de langues. Ensuite, ces documents et articles présentent un caractère différent de celui des oeuvres littéraires et doivent être traités séparément de celles-ci: ils tiennent avant tout

à transmettre au lecteur des informations ou des connaissances, c'est-à-dire à faire passer le sens littéral ou dénotatif des mots, tandis que les oeuvres littéraires sont généralement chargées de connotations, d'effets stylistiques et d'allusions voulus par l'auteur, qu'il fait même prévaloir sur le sens littéral.

Enfin, vu les exigences particulières (connaissances spécialisées, rigueur terminologique) de la traduction des documents scientifiques et techniques, cela constitue un argument supplémentaire pour les traiter à part.

2.4.1. Textes de style administratif, commercial ou journalistique

Pour traduire ces textes, qui valent pour l'information qu'ils transmettent, les étudiants doivent composer un texte fidèle, concis, simple et conforme aux usages chinois, tels que les formules épistolaires en ce qui concerne la traduction des lettres. Plusieurs manuels, qui enseignent respectivement la correspondance française, le français pour le commerce extérieur, la presse française et la correspondance chinoise, servent de référence à l'enseignement de cette leçon (leçon IV) ou offrent des textes à traduire.

2.4.2. Textes littéraires

Quant à la traduction des textes littéraires (leçon V), comme nous le disions au 2.1., les étudiants doivent mener une recherche sur l'auteur et sur l'oeuvre dont le texte est extrait avant d'entamer la traduction. Ils n'auront plus à produire un texte concis et simple, mais un texte qui est aussi soigné que l'original ou conforme aux effets stylistiques de celui-ci. Sur le plan sémantique, ils devront rendre non seulement le dire (le sens littéral ou la dénotation des mots) de l'auteur, mais aussi son vouloir-dire (les connotations et les allusions). Ceci est difficile, mais reste faisable par le choix de mots et expressions, de tournures syntaxiques et par des notes. Les étudiants apprennent également qu'ils pourront avoir leur propre interprétation de la stylistique et du vouloir-dire de l'oeuvre, pourvu qu'ils avancent des arguments assez solides pour la soutenir. Ils pourront donc, dans la mesure de la fidélité littérale, donner des traductions différentes, ce qui est illustré en classe par le cas du poème *Sous le pont Mirabeau coule la Seine* de Guillaume Apollinaire. En effet, nous avons présenté une dizaine de traductions chinoises de ce poème, les avons commentées au regard de la vie d'Apollinaire, de l'arrière-plan de la composition du poème et nous avons comparé ce poème français avec plusieurs poèmes chinois anciens. Nous avons surtout attiré l'attention des élèves sur la forme du poème en citant le commentaire suivant:

«... ici (dans la version définitive) un mètre fluide qui tourne sur lui-même à l'image du poème tout entier (mouvement giratoire de la strophe beaucoup plus apte à rendre la fuite de l'eau, du temps et des amours) pendant que l'écho s'en prolonge et que l'esprit peut rêver à loisir sur l'ambiguïté du tour.»¹⁰

Puis, nous leur avons fait part de notre traduction qui, à la différence des autres, a transcrit ce «*mouvement giratoire*» et nous les avons invités à en faire une nouvelle version.

D'autres textes à titre de démonstration ou à titre d'exercices sont extraits de *Thérèse Desqueyroux* de François Mauriac, de *La jalousie* d'Alain Robbe-Grillet, des *Liaisons dangereuses* de Choderlos De Laclos et des versions chinoises de ces oeuvres. Le *Nouveau cours de traduction du français en chinois* de Feng Baicai offre également de très bons exemples avec son recueil de versions chinoises différentes pour un même extrait de chef-d'oeuvre.

2.4.3. Textes scientifiques et techniques

Pour la traduction des documents scientifiques et techniques, les étudiants apprennent tout d'abord qu'un profane dans une science ou une technique, même s'il maîtrise parfaitement les deux langues, ne saura faire de la traduction dans ce domaine spécialisé. D'après nous, ce genre de traduction appartient plutôt aux spécialistes des domaines qui connaissent les langues qu'aux seuls spécialistes de langues. Dans leur future vie professionnelle, les étudiants devront savoir s'abstenir dans le doute, c'est-à-dire ne pas traduire dans une discipline tant qu'ils n'en auront pas acquis suffisamment de connaissances.

Il y a pourtant des documents moins exigeants, voire à la portée de notre culture scientifique et technique générale, tels qu'un article de vulgarisation. En tout cas, pour traduire un document scientifique ou technique au sens strict du terme, les préparations d'avant la traduction - documentation, apprentissage, consultation - sont décisives pour le succès de la traduction.

Les étudiants apprennent ensuite les caractéristiques des documents scientifiques et techniques (simplicité de la syntaxe, unité sémantique, rigueurs terminologique et logique) et sont appelés à les respecter dans leur traduction. Quelques textes choisis dans des disciplines récentes (informatique, génétique...) ainsi été proposés comme matériaux pédagogiques ou exercices.

Ces documents sont aussi connus pour leurs néologismes, dus à l'évolution rapide des sciences et technologies, pour leurs anglicismes et pour la formation lexicale avec des radicaux grecs et latins. Aussi nous pensons qu'il est important de faire avec les étudiants une étude élémentaire sur ces sujets et sur la traduction des néologismes, d'autant que la lexicologie ne s'enseigne qu'au 3^e cycle à l'Université des Etudes internationales. Cette étude se fait en se référant à deux ouvrages qui traitent respectivement de la formation des mots français et de la lexicologie française: la thèse de doctorat de Wang Wenxin: *Problèmes de la morphologie et possibilités d'application à l'enseignement du vocabulaire*) et les *Éléments de la traduction français-chinois* de Zheng Fuxu.

2.5. Cultures et traduction

Un linguiste américain, Eugene A. Nida, a tenu ce propos:

*Un texte original peut être culturellement spécifique au point de défier la traduction.*¹¹

Et au sujet de la compétence d'un traducteur:

Il est toujours admis que le traducteur est au moins bilingue, mais ce n'est vraiment pas assez. Pour être un traducteur entièrement compétent, on a aussi besoin d'être biculturel pour "lire entre les lignes". Un traducteur doit être capable de sentir ce qui est laissé implicite avec intention dans le texte original et ce qui peut et doit être laissé implicite dans le texte traduit.¹²

Effectivement, une grande partie des difficultés que nos étudiants ont rencontrées dans leurs exercices de traduction ne sont pas d'ordre linguistique, mais d'ordre culturel. Une phrase telle que «*Les états généraux de la nation se tenaient tous les octobres à la porte de Versailles, au salon de l'Auto*» (Gilbert Cesbron), qui ne présente normalement aucun mot nouveau à un étudiant de troisième année, restera incomprise et donc intraduisible s'il ne connaît ni les états généraux, ni la porte de Versailles, ni le salon de l'Auto. C'est donc pour inciter les étudiants à se faire traducteurs «*biculturels*» que cette leçon a été conçue. Nous leur avons signalé l'importance d'une sorte d'auto-éducation quotidienne et continue, réalisée au moyen de lectures, visites, rencontres et discussions..., pour acquérir de riches connaissances sur la France, sur les Français, sur la langue française et devenir ainsi traducteurs «*prêts à traduire*».

Nous avons étudié ensuite avec nos élèves, par le biais de nombreux exemples, les solutions possibles aux problèmes de traduction engendrés par l'écart culturel entre les deux langues, ou plus exactement, entre les deux cultures. Par exemple, pour traduire les expressions spécifiques du français, dont les proverbes, deux opinions opposées ont été examinées. L'une est de rejeter l'expression originale au profit d'une expression chinoise pour prévenir une incompréhension ou un malentendu de la part du lecteur chinois. Les tenants de cette opinion traduiront, par exemple, «A bon chat, bon rat» par le proverbe chinois signifiant «trouver aux échecs un adversaire à sa taille» et «être bête comme ses pieds» par l'expression chinoise signifiant «être bête comme un cochon ou comme un ours». L'autre opinion est de traduire l'expression originale telle qu'elle est et de laisser l'initiative du décodage au lecteur en l'aidant parfois par une note.

Cette dernière opinion serait plutôt judicieuse. D'une part, ayant en main un texte traduit, le lecteur se prédisposera probablement à l'exotisme des expressions du texte. D'autre part, cette opinion aide à créer de véritables échanges entre les deux langues et les deux cultures. Par contre, la substitution produit parfois des résultats insolites, comme dans le cas de la traduction du proverbe: «*Quand on parle du loup, on en voit la queue*» par son équivalent chinois: «*Quand on parle de Cao Cao¹³, on le voit arriver*»: le lecteur serait bien surpris que Cao Cao jouisse d'une telle popularité en France.

Or les tenants de la première opinion n'ont pas toujours tort, car il faut veiller à la lisibilité globale du texte, à laquelle trop de traductions littérales, trop d'annotations sont préjudiciables. Le choix de solutions dépend finalement de l'importance de l'expression, du style du texte et de la prédisposition du lecteur.

Ont servi de référence à cette leçon, en plus de l'ouvrage de Nida, un ouvrage qui retrace l'histoire des théories chinoises de la traduction ainsi qu'un mémoire de Wang Wenxin sur la traduction.

2.6. Leçons VIII, IX et X

Ces trois leçons sont relativement brèves. La leçon VIII consiste à signaler aux élèves l'objectif du cours, son importance, ce qui a été fait au tout début de l'année, et a pour but de les inciter à poursuivre l'étude de la traduction écrite après la conclusion de ce cours introductif.

Ce cours a pour objectif de former des traducteurs compétents. Même si peu d'étudiants travailleront comme traducteurs professionnels, dans le cadre de leur profession liée aux langues, ils devront bien souvent faire de la traduction écrite. D'ailleurs, la traduction écrite amène à lire dans les détails et «remâcher» les phrases à reproduire, ce qui est profitable pour se perfectionner en français. Sachons qu'il y a chaque année des étudiants qui ne prennent pas au sérieux le cours de traduction et prétendent malgré cela à une carrière de «traducteur oral» (interprète). Or, si l'on n'est même pas en mesure de bien traduire une phrase par écrit pendant un laps de temps déterminé, on ne saura pas bien la traduire oralement lorsqu'elle sera rencontrée sous une forme orale. Par contre, des exercices de traduction écrite permettent de développer la capacité en traduction orale.

La traduction est à la fois un art et une technique. Elle est un art du fait que le traducteur a à créer un texte, surtout quand il s'agit d'une œuvre littéraire. Or le traducteur n'a pas carte blanche dans cette création, nettement encadrée par la fidélité à l'auteur et l'obligation de transmettre les messages de ce dernier au lecteur, deux contraintes qui sont les toutes premières règles de la traduction. Les autres règles pour la traduction écrite sont:

- a. l'identification sur l'article ou l'ouvrage traduit, en collaboration avec l'éditeur, de l'article ou l'ouvrage original, de son auteur, de son édition, de sa maison d'édition et de sa date de parution; l'indication de la traduction intégrale ou partielle;
- b. la création de notes, de bas de page ou de fin de document, que le traducteur suppose nécessaires à la compréhension du lecteur; reproduction en note de l'original des noms propres, noms communs traduits phonétiquement, adresses, noms d'ouvrages, abréviations, ... que le traducteur suppose inconnus du lecteur ou importants pour son repérage;
- c. l'uniformisation de la transcription phonétique d'un nom propre conformément aux conventions (telles que la transcription du nom «de Gaulle»), aux tableaux de transcription publiés par l'Agence de presse Xinhua¹⁴ et aux usages d'écriture chinois (tels qu'un point rond entre le nom et le prénom d'un étranger);
- d. la bonne écriture des chiffres en chinois et la bonne ponctuation;
- e. la correction en collaboration avec l'éditeur et l'élaboration d'errata pour les erreurs décelées après l'impression.

Le cours finit par la présentation de plusieurs grands traducteurs chinois notamment de Lin Shu (1852 - 1924), Fu Lei (1908 - 1966), Wang Daoqian (1921 - 1993) et Xu Yuanhong (né en 1921).

3. Pour conclure

Nous avons présenté jusqu'ici les grandes lignes et les références d'une méthode d'enseignement de traduction français-chinois. Dans l'ensemble, les résultats obtenus au cours des trois années passées sont satisfaisants: le cours est apprécié des étudiants et bien coté au service pédagogique de l'université. Certains étudiants ont publié des articles traduits.

Cette méthode reste cependant dans une période d'essai et comporte des points à retoucher et des lacunes à combler. Nous voudrions par exemple nous procurer en milieu professionnel des traductions authentiques avec l'aide d'anciens étudiants de l'université et trouver pour nos élèves plus d'occasions de pratiquer la traduction au cours de stages sur le terrain.

Notes

¹ En Chine, le premier diplôme universitaire, la licence, se prépare en quatre ans. Chaque année universitaire comprend deux semestres, chacun d'environ 4 mois et demi, intercalé entre les vacances d'hiver et celles d'été.

² Il s'agit ici des heures de classe, qui comptent chacune quarante-cinq minutes, et la coutume est que 2 heures de classe, ou 90 minutes, se fassent d'affilée.

³ Article de François Nourissier que M. Shu Jingzhe utilise comme texte de version dans son *Manuel de français*, tome V, p. 138.

⁴ Feng Baicai, *Nouveau cours de traduction du français en chinois*, p. 20.

⁵ Celui de la Maison des Traductions de Shanghai (Shanghai Yiwén chubanshe), en deux éditions (1978 et 2004), auteur collectif.

⁶ Zheng Fuxu, *Éléments de la traduction français-chinois*, chapitre III «Traduction et usage des dictionnaires», pp. 13 - 24.

⁷ Aïno Niklas-Salminen, *La lexicologie*, 2. «La lexicographie», pp. 94 - 109.

⁸ <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

⁹ Article de Denis Clerc que M. Shu Jingzhe emprunte comme texte de version dans son *Manuel de français*, tome V, p. 100.

¹⁰ Propos de Pierre Souyris, cité en notes explicatives par Roger Lefèvre dans *Alcools*, choix de poèmes, Larousse, 1965, p. 47.

¹¹ "A source text may be so culturally specific as to almost defy translating." *Language, culture, and translating*, p. 134.

¹² "It is always assumed that translators are at least bilingual, but this is really not enough. To be a fully competent translator, one also needs to be bicultural in order to "read between the lines". A translator must be able to sense what is purposely left implicit in the source text and what can and should be made implicit in the translated text". *Ibid.* pp. 134 - 135, Traduction par l'auteur de l'article.

¹³ Cao Cao, homme politique, de guerre et de lettres chinois (155 - 220).

¹⁴ Tableau des noms de lieux; Tableaux des noms de famille et des prénoms; Tableau de transcription phonétique.

Bibliographie

Niklas-Salminen, Aïno, *La lexicologie*, Armand Colin, Paris, 1997.

Nida, Eugene A., *Langue, culture et traduction*, Maison de l'éducation des langues étrangères de Shanghai, 1993. (*Language, culture and translating*, 上海外语教育出版社, 1993)

Feng Baicai, *Nouveau cours de traduction du français en chinois*, Maison d'éditions des langues étrangères, Beijing, 2003. (冯百才, 《新编法译汉教程》, 外文出版社, 北京, 2003)

Shu Jingzhe, *Manuel de français, tome V*, Maison de l'éducation des langues étrangères de Shanghai, 1991. (束景哲, 《法语课本》第五册, 上海外语教育出版社, 1991)

Zheng Fuxu, *Eléments de la traduction français-chinois*, Maison de la recherche et de l'enseignement des langues étrangères, Beijing, 1983. (郑福煦, 《法汉翻译 基础知识》, 外语教育与研究出版社, 北京, 1983)